

## Informations générales

Cours	
<b>Sigle</b>	<b>PSY 64071 E / 64072 J</b>
<b>Titre</b>	<b>Séminaire : psychologie cognitive et neuropsychologie 1 &amp; 2</b>
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Trimestre et année</b>	Automne 2021 et Hiver 2022
<b>Horaire et local</b>	Vendredi 15h00 à 17h00 – Local D-427, pavillon Marie-Victorin
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Description courte (selon l'annuaire UdeM)</b>	Critique des recherches et formulations théoriques contemporaines des principaux chercheurs en sciences cognitive et neuropsychologique incluant le développement de la sénescence. Étude et interprétation de publications actuelles.
<b>Préalables</b>	Aucun
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca">https://studium.umontreal.ca</a>

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Professeure Anne Gallagher
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:anne.gallagher@umontreal.ca">anne.gallagher@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement	
<b>Nom</b>	Catherine Landry
<b>Coordonnées</b>	Département de psychologie Bureau : F-472, Pavillon Marie-Victorin, Université de Montréal <a href="mailto:catherine.landry.14@umontreal.ca">catherine.landry.14@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement	
<b>Nom</b>	Kassandra Roger
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:kassandra.roger@umontreal.ca">kassandra.roger@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous

## Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Le but du cours est de mettre en évidence les avancées de chercheurs actuels qui travaillent sur des thématiques portant sur la neuropsychologie et les neurosciences.

### Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage sont d'explorer plusieurs sphères de la recherche et d'être exposé à plusieurs thématiques et méthodologies qui permettent de mieux comprendre les avancées en neuropsychologie et neurosciences.

### Compétences développées

Développer des compétences théoriques, méthodologiques, de compréhension, de synthèse et de rédaction qui se feront à travers l'écoute des conférenciers et la rédaction d'un travail portant sur une des thématiques présentées en classe.

## Notes :

Les retards de plus de 5 minutes, sauf exception, ne seront pas acceptés. La moitié de vos points sera attribuée à votre présence aux séminaires, donc nous comptons sur votre présence et participation (voir section Évaluations).

## Calendrier pour l'année 2021-2022

Dates	Séances	Contenu	Activités/évaluations
03/09/2021	Séance 1	Présentation du plan de cours et des méthodes d'évaluation	<b>Séminaire</b>
10/09/2021	Séance 2		<b>Séminaire</b>
17/09/2021	Séance 3		<b>Séminaire</b>
24/09/2021	Séance 4		<b>Séminaire</b> <b>Conférence de NeuroQAM à l'UQAM</b>
01/10/2021	Séance 5		<b>Séminaire</b>
08/10/2021	Séance 6		<b>Séminaire</b>
15/10/2021	Séance 7		<b>Séminaire</b>
22/10/2021	Congé		<b>Semaine de relâche</b>
29/10/2021	Séance 8		<b>Séminaire</b> <b>Conférence de NeuroQAM à l'UQAM</b>
05/11/2021	Séance 9		<b>Séminaire</b>
12/11/2021	Séance 10		<b>Séminaire</b>
19/11/2021	Séance 11		<b>Séminaire</b>
26/11/2021	Séance 12		<b>Séminaire</b> <b>Conférence de NeuroQAM à l'UQAM</b>
03/12/2021	Séance 13		<b>Séminaire</b>
10/12/2021	Congé		<b>Semaine d'examens</b>
17/12/2021	Congé		<b>Semaine d'examens</b>

07/01/2022	Séance 14		<b>Séminaire</b>
14/01/2022	Séance 15		<b>Séminaire</b>
21/01/2022	Séance 16		<b>Séminaire</b>
28/01/2022	Séance 17		<b>Séminaire</b>
04/02/2022	Séance 18		<b>Conférence de NeuroQAM à l'UQAM</b> <b>Séminaire</b>
11/02/2022	Séance 19		<b>Séminaire</b>
18/02/2022	Séance 20		<b>Séminaire</b>
25/02/2022	Séance 21		<b>Séminaire</b> <b>Conférence de NeuroQAM à l'UQAM</b>
04/03/2022	Congé		<b>Semaine de relâche</b>
11/03/2022	Séance 22		<b>Séminaire</b>
18/03/2022	Séance 23		<b>Séminaire</b>
25/03/2022	Séance 24		<b>Séminaire</b> <b>Conférence de NeuroQAM à l'UQAM</b>
01/04/2022	Séance 25		<b>Séminaire</b>
08/04/2022	Séance 26		<b>Séminaire</b>
15/04/2022	Congé		<b>Congé Pascal</b>
22/04/2022	Congé		<b>Semaine d'examens</b>
29/04/2022	Congé		<b><u>Remise du travail final</u> et semaine d'examens</b>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

### 1. Participation :

Les étudiants sont tenus d'assister à tous les séminaires du cours et doivent absolument signer la feuille de présence à la fin de chaque conférence. Si vous oubliez de signer la feuille, cela équivaut à être absent. En aucun cas, il ne sera pas possible d'ajouter votre nom par la suite. Notez que seuls les étudiants présents à la conférence peuvent signer la feuille de présence. Un étudiant absent à la conférence ou qui arrive après la conférence et qui signe tout de même la feuille se verra automatiquement retirer 10% de sa note finale. Dans le cas où un étudiant est surpris à signer pour un autre étudiant, les deux étudiants seront rencontrés par Anne Gallagher et perdront jusqu'à 20% de leurs notes finales en plus de sanctions supplémentaires, puisqu'il s'agit de tricherie.

Jusqu'à quatre absences avec justification peuvent être excusées avec l'approbation des auxiliaires du cours ou de la responsable du cours (Anne Gallagher). Toute absence justifiée devra être accompagnée d'un papier du médecin ou d'une pièce justificative de son superviseur (ex. participation à un congrès). Idéalement, l'étudiant doit aviser préalablement les auxiliaires du cours dans le cas d'une absence justifiée.

Les étudiants ne sont pas tenus de poser des questions lors des conférences, mais la participation est fortement encouragée tout au long de l'année. Des points supplémentaires pourraient être accordés aux étudiants qui participent activement. Pour ceux qui seraient moins à l'aise de poser des questions, sachez qu'il est possible de poursuivre les discussions avec les chercheurs après les conférences. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une chance en or d'écouter des chercheurs de renom et de différents milieux universitaires afin d'élargir vos connaissances sur les différents champs de recherche.

- 50% de la note finale sera alloué à la présence au cours. Toute absence non justifiée entraînera une pénalité au *pro rata* de sa participation totale.

## 2. Travail final :

Un manuscrit de 20 pages rédigé en français à double interligne, excluant les références, devra s'appuyer sur l'une des conférences choisies à la discrétion de l'étudiant. Les tableaux et figures (non obligatoires) doivent être mis en annexe et ne seront pas comptabilisés dans le nombre de pages. Le travail ne doit pas être un résumé d'une ou de plusieurs conférences, mais peut par exemple prendre la forme d'une revue de la littérature portant sur un sujet lié à une conférence sélectionnée, d'un travail intégratif lié à des sujets de plusieurs conférences, d'un travail critique sur des expérimentations présentées lors des conférences ou d'un ou des exemples d'expérimentation pouvant en découler. Les étudiants sont tenus d'utiliser la police de caractère Times New Roman, taille 12 points, marges de 2,54 cm (ou 1 pouce) en haut, en bas et sur les côtés de la page. De plus, le respect des sources et des citations est primordial dans un contexte scientifique et d'études supérieures comme le vôtre. À défaut de se conformer à ces spécifications, la note sera réduite (voir pondération du travail). Le travail doit être déposé sur StudiUM.

Suivant la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié d'un motif accepté par le département sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100 ; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail. D'aucune façon une extension ne sera permise. Il est recommandé d'y réfléchir et d'aborder ce travail vers la fin des examens intra de la session d'hiver, au plus tard. La qualité de votre travail sera comparée à celles des autres étudiants du cours.

- 50% de la note finale sera alloué au travail final (les critères d'évaluations sont spécifiés dans la grille à la page suivante). Le but du travail est de vous permettre d'entamer la rédaction d'un manuscrit qui aura le potentiel d'être soumis en vue d'une publication dans une revue scientifique après la fin du cours, si vous le souhaitez ! Ainsi, si vous voulez faire un format de revue de littérature qui est différent de ce qui est présenté dans la grille de correction ci-dessous, c'est possible. Par contre, vous devez obligatoirement en discuter au préalable avec les deux assistantes de cours qui se verront le droit d'accepter ou de refuser votre proposition. Également, s'il s'agit de la première fois que vous devez réaliser un travail de ce type, n'hésitez pas à demander des conseils/recommandations aux auxiliaires une fois votre plan de travail rédigé. Des ressources sont également mis à votre disposition

<b>GRILLE DE CORRECTION DÉTAILLÉE</b>	Valeur en points (sur 50)
<b>Nombre de pages (20)</b>	<b>5</b>
Espace dépassé ou non utilisé (points négatifs)	
<b>Mise en page APA 7e édition</b>	<b>5</b>
Page titre	0,5
Marges (alinéas)	0,5
Titre courant	0,5
Police Times new roman 12	0,5
Double interligne	0,5
Alignement (flush left)	0,5
Pagination en haut à droite, commence p.2	0,5
Un espace entre les paragraphes	0,5
Références format APA	0,5
Table des matières	0,5
<b>Références</b>	<b>10</b>
Nombre de références (<15; -2 points par référence manquante)	5
[15-20]	3,5
[20-30]	4
30 et +	5
Qualité des journaux/articles et références récentes/à jour	2
Pertinence des références sélectionnées	1
Bien cité dans le texte et dans la bibliographie	2
<b>Contenu</b>	<b>30</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
Résumé du contexte	2,5
Précision du lien avec la ou les conférence(s)	2,5
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
Pertinence scientifique du sujet	1
État des connaissances, amener le sujet	1
Poser la problématique, citer le manque dans la littérature	1
Identification des hypothèses et/ou objectifs	1
Présentation du thème central & sous-sections	1
<b>Résultats</b>	<b>10</b>
Structure du texte, succession/liens entre les éléments/résultats	2
Qualité scientifique du contenu	2
Précision et explications des résultats/ théories	2
Capacité de synthèse des résultats (pas un résumé de chaque étude)	2
Démontre une compréhension globale des résultats (clarté)	2
<b>Discussion</b>	<b>7</b>
Discussion des articles et réflexions	3
Limites	2
Proposition de nouvelles idées	2
<b>Conclusion</b>	<b>3</b>
Qualité de la conclusion/court résumé	2
Perspectives futures	1
<b>Méthode et originalité (1 pt) et Graphique/Tableaux/Figures (1 pt) (BONUS)</b>	<b>2</b>
<b>Total final</b>	<b>50</b>

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
<b>Participation</b>	Assister aux séminaires (voir plus haut)	Trimestres automne et hiver (voir calendrier)	50%
<b>Travail final</b>	Mise en page et contenu (voir plus haut)	29/04/2021	50%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
<b>Absence à un examen</b>	L'étudiant qui s'absente à un examen doit apporter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence. Une absence justifiée à l'examen Intra signifie que la pondération relative de celui-ci sera ajoutée à la valeur du final. Une absence justifiée à l'examen final mène à la reprise de cet examen. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation. L'étudiant doit remplir le formulaire dans son Centre Étudiant
<b>Dépôt des travaux</b>	StudiUM
<b>Qualité de la langue</b>	La qualité de la langue pourra affecter la note du travail final jusqu'à 10%
<b>Seuil de réussite exigé</b>	60%

## Rappels

Dates importantes	
<b>Modification de l'inscription</b>	2021-09-21
<b>Date limite d'abandon</b>	2021-11-05
<b>Évaluation de l'enseignement</b> Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	À déterminer

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
<b>Enregistrement des cours</b>	Les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. En conséquence, les étudiants désirant effectuer l'enregistrement audio d'un cours doivent préalablement obtenir l'autorisation de l'enseignant et du conférencier au moyen du formulaire prévu à cet effet ( <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> ). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.



**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents**

Les étudiants sont encouragés à prendre des notes lors du cours avec les outils qu'ils jugent nécessaires.

## Ressources

### Ressources complémentaires

<b>Sites Internet</b>	Documentation du cours : <a href="http://studium.umontreal.ca">studium.umontreal.ca</a> Calendrier des conférences : <a href="https://www.calendrier.umontreal.ca/?s=cerebrUM&amp;com=eventlist">https://www.calendrier.umontreal.ca/?s=cerebrUM&amp;com=eventlist</a>
<b>Services bibliothécaires</b>	<a href="https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie">https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie</a>
<b>Synthèses des connaissances</b>	<a href="https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/syntheses-connaissances">https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/syntheses-connaissances</a>

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/LGB/">http://www.bib.umontreal.ca/LGB/</a>
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm">http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études**

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap**

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariat-general/documents/doc\\_officiels/reglements/administrati-on/adm10\\_25-politique-cadre-integration-etudiants-situation-handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariat-general/documents/doc_officiels/reglements/administrati-on/adm10_25-politique-cadre-integration-etudiants-situation-handicap.pdf)  
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

## Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

[www.harcelement.umontreal.ca](http://www.harcelement.umontreal.ca)

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION		
Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.